

## MARCHE / COURSE TERRY FOX



La marche/course Terry Fox est prévue pour le dimanche 18 septembre prochain. Plus d'information sera disponible très bientôt sur le site web de la municipalité au : [www.cap-pele.com](http://www.cap-pele.com) Pour information, composez le 577-2255.

## SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES

La municipalité constate qu'il y a du déversement de la graisse de cuisson dans le système d'égouts sanitaires.

Selon l'arrêté municipal N° A-004, il est interdit de déverser plusieurs substances dans le système d'égouts de la municipalité. Cet arrêté peut être lu sur le site internet municipal ([www.cap-pele.com](http://www.cap-pele.com)) ou vous pouvez vous rendre au bureau afin d'avoir une copie papier.

Le déversement de ces substances dans le système d'égouts sanitaires engendre des réparations et des dépenses additionnelles à la municipalité.

Votre grande collaboration est grandement appréciée!



## IMMATRICULATION POUR CHIEN

Chaque propriétaire de chien doit faire immatriculer son chien auprès de la municipalité. Le but principal d'un permis d'immatriculation est de s'assurer que si le chien est errant ou perdu, il est possible de retrouver son propriétaire si la plaque est attachée au cou du chien.

Un permis d'immatriculation peut être procuré à l'édifice municipal au coût de 5.00\$.



# La Vague

des nouvelles

SEPTEMBRE 2016

## AVIS PUBLIC



(En vertu de l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme)

Le conseil municipal de Cap-Pelé a l'intention d'adopter un arrêté modifiant son arrêté municipal N°. A - 005, soit l'arrêté adoptant le plan rural du village de Cap-Pelé, établi en vertu de la *Loi sur l'urbanisme*. Les modifications proposées sont les suivantes :

- modifier la définition d'activité agricole artisanale et poulailler; et
- abroger les dispositions 50.0 reliées à l'activité agricole artisanale qui se retrouvent dans le présent plan rural et de les remplacer par les nouvelles dispositions qui vont être identifiées par 50.1(1) à 50.1(3).

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté au bureau du secrétaire-greffier municipal à l'édifice municipal de Cap-Pelé, N.-B., de 8h30 à 16h30 pendant les jours ouvrables.

Les objections et/ou commentaires au projet d'arrêté présentés par écrit seront étudiés lors d'une audience publique qui se tiendra en la salle du Conseil à Cap-Pelé, N.-B., le 3 octobre 2016, à 19h00. Toute personne qui désire défendre les objections écrites ou s'y opposer pourra le faire à ces temps et lieu.

Les objections écrites doivent être adressées à M. Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier municipal, Village de Cap-Pelé Inc., 33, chemin Saint-André, Cap-Pelé, N.-B., E4N 1Z4.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAP-PELÉ INC.

Stéphane Dallaire  
Secrétaire-greffier

## MERCI À VOUS TOUS!

C'est une autre belle saison estivale qui se termine déjà ! Grâce à l'excellente collaboration de plusieurs bénévoles et à l'excellent travail des employés saisonniers et des étudiants qui nous ont aidé durant l'été, les terrains et les installations de la municipalité ont été très bien entretenus et nous avons pu offrir de nombreuses activités intéressantes aux gens de chez nous ainsi qu'aux visiteurs qui étaient de passage à Cap-Pelé. Merci beaucoup à chacun et à chacune de vous, votre contribution a grandement été appréciée!!!



## FÊTE D'AUTOMNE AU PARC TIDICHE

Cette année, en raison de la construction du nouvel édifice, la Fête d'automne aura lieu sur le terrain arrière de la Bibliothèque publique, de 15h à 18h30, le dimanche 25 septembre. En cas de pluie, l'activité aura lieu, au même endroit et aux mêmes heures, le dimanche 2 octobre prochain.



Un BBQ gratuit (hot dogs et breuvages - quantité limitée), des jeux gonflables, « Pinatas » et « Ballon Twisting » pour enfants et de la musique sur l'estrade extérieure sont au programme de cette belle fête familiale. Au plaisir de vous accueillir . . . apportez les enfants !

## COMITÉ DE GESTION DE PLAGE DE L'ABOITEAU

La municipalité mettra en place un Comité de gestion de Plage de l'Aboiteau. Une première réunion du comité se tiendra à l'édifice municipal **le mardi 20 septembre à compter de 18h30**. Ce comité se réunira deux fois par année, soit une fois au printemps et une autre fois à l'automne. Entre autres, les membres discuteront de différents points environnementaux de Plage de l'Aboiteau et bien sûr des exigences à rencontrer en vue d'une certification Pavillon Bleu. Bienvenue à toutes et à tous. Pour information, veuillez rejoindre Liliane LeBlanc au 577-2038.



## SESSION D'INSCRIPTIONS DE L'ASSOCIATION DE RINGUETTE

Veillez noter qu'une session d'inscriptions de l'Association de ringuette aura lieu à l'édifice municipal de Cap-Pelé, de 18h30 à 20h00, **le jeudi 8 septembre**. Pour information, veuillez communiquer avec Samuel Richard à l'adresse courriel suivante : [vicepresident@scringuette.com](mailto:vicepresident@scringuette.com)



## SESSION D'INSCRIPTIONS DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR



Veillez noter qu'une session d'inscription de l'Association du hockey mineur aura lieu à l'édifice municipal de Cap-Pelé, de 18h à 21h, **le vendredi 9 septembre**. Pour information, veuillez communiquer avec Paul Ouellette à l'adresse courriel suivante : [paul\\_ouellette@outlook.com](mailto:paul_ouellette@outlook.com)

## PROGRAMME BON DÉPART

À compter du 6 juin 2016, la Fondation Bon Départ acceptera les demandes pour le programme **LE JEU GAGNANT**; une initiative de 3 ans entre la Fondation Bon Départ et la Fondation canadienne de hockey visant à aider 30,000 enfants à jouer au hockey mineur.

Les parents ayant besoin de financement pour que leur enfant puisse jouer au hockey doivent maintenant faire une demande en ligne à l'adresse [bondepart.canadiantire.ca](http://bondepart.canadiantire.ca) pour obtenir du financement du programme.

Le financement maximal est de 500 \$ par enfant, ce qui veut dire que l'enfant aura droit à un 100\$ supplémentaire pour une autre activité durant l'année. Les fonds pour le programme **LE JEU GAGNANT** sont uniquement disponibles pour payer l'inscription et de l'équipement.

Pour toutes les demandes de financement du Programme Bon Départ de d'autres sports, veuillez communiquer avec Liliane LeBlanc au 577-2038.



**Fondation  
Bon départ**